



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Dûment convoquée et tenue au 501 des Érables, Trois-Rivières, ce treizième jour de septembre deux mille seize.

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

Madame Chantal Morin, directrice de l'Académie les Estacades, souhaite la bienvenue aux parents et présente les membres de la direction

2. Adoption du projet d'ordre du jour de la présente assemblée

Madame Chantal Morin fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Stéphanie Beaulieu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 15 septembre 2015

Il est proposé par madame Liette St-Arnaud d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents tenue le 15 septembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Rapport des activités annuelles du conseil d'établissement 2015-2016

Madame Pelletier, présidente du conseil d'établissement 2015-2016, fait la lecture du rapport des activités du conseil d'établissement adopté le 15 juin 2016 (**CE 15-16/53**).

Rapport annexé

5. Rapport de la représentante au comité de parents

Madame Betty Michaud, représentante des parents du conseil d'établissement au comité de parents, est absente de la rencontre. Madame Pelletier explique que le comité de parents est formé de représentants de parents des conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire. Elle précise que les sujets discutés lors de ces rencontres sont traités au conseil d'établissement. Monsieur Milot, parent présent à la rencontre et représentant des parents l'an dernier pour le Collège de l'Horizon, explique que ce comité est consultatif et qu'il est le seul lien direct que les parents ont avec la Commission scolaire.

6. Portrait de l'Académie

Madame Morin dresse le portrait de l'Académie les Estacades en présentant différents tableaux comparatifs des programmes et centres d'intérêts.

7. Explication des rôles et fonctions du conseil d'établissement

Madame Morin décrit la composition du conseil d'établissement, ses rencontres et son rôle à l'intérieur de l'école.

8. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents

8.1 Nomination d'un président d'élection

Il est proposé par monsieur Luc Francoeur de nommer :

Monsieur Pierre Goulet comme président d'élection.

Monsieur Goulet accepte.

8.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé par madame Luce Mongrain de nommer madame Suzie Dessureault pour qu'elle agisse à titre de secrétaire d'élection. Madame Dessureault accepte.

8.3 Nomination de 2 scrutateurs

Madame Stéphanie Beaulieu se propose pour agir comme scrutatrice d'élection.

Monsieur Luc Francoeur propose monsieur Alain Pagé pour agir comme scrutateur d'élection.

8.4 Procédure de mises en candidature

Monsieur Goulet explique la procédure d'élection.

8.5 Nombre de représentants des parents au conseil d'établissement à élire et durée des mandats

Sont à combler : 4 postes pour un mandat de 2 ans et un poste d'un an.

8.6 Élection des parents au conseil d'établissement

Madame Marie-Andrée Sauvageau propose sa candidature pour le mandat d'un an.

Proposition des candidatures pour les mandats de 2 ans :

Monsieur Gino Bouchard propose la candidature de monsieur Martin Sigmen (accepte).

Monsieur Denis Boudreault propose sa candidature.

Madame Liette St-Arnaud propose sa candidature.

Monsieur Martin Sigmen propose la candidature de monsieur Gino Bouchard (accepte).

Madame Diane Pelletier propose sa candidature.

Madame Julie Vallières propose sa candidature par écrit.

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Thibeault de clore la période de candidature.

Le nombre de candidats est supérieur au nombre de poste à combler, le président d'élection demande le vote secret.

Concernant le poste d'un an, est élue à l'unanimité madame Marie-Andrée Sauvageau.

Sont élus à la majorité des voix pour les mandats de 2 ans :

Monsieur Martin Sigmen

Monsieur Denis Boudreault

Madame Diane Pelletier

Madame Liette St-Arnaud

8.7 Élection du représentant au comité de parents

Monsieur Denis Boudreault se propose pour représenter les parents du conseil d'établissement au comité de parents.

8.8 Nomination d'un substitut au comité de parents

Madame Liette St-Arnaud se propose substitut au représentant des parents au comité de parents.

9. Période de questions

Un parent demande à quel endroit il est possible de prendre les informations concernant les rencontres d'établissement. Madame Morin mentionne qu'il est possible d'obtenir les informations sur le site Internet de l'école ainsi que le portail parents ou se présenter à l'école.

Un parent désire des informations sur le comité EHDAA. Madame Morin explique que la Commission scolaire fait parvenir aux parents de l'information concernant ce comité.

10. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 40.

Chantal Morin
Directrice